

Viens  
m'apprendre  
à apprendre



## FORMATRICE, FORMATEUR EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS (SST) - SERVICES AUX ENTREPRISES

|                        |                                                                                                    |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PÉRIODE D’AFFICHAGE    | Du 17 novembre au 25 novembre 2025 - 16h00                                                         |
| TYPE DE POSTE          | Contrats à temps partiel.                                                                          |
| RÉSEAU/LIEU DE TRAVAIL | Centre de Service aux entreprises/ possibilité de télétravail                                      |
| SALAIRE ANNUEL         | 76,61 \$ - 82,77 \$ Taux horaire selon la qualification et selon la convention collective vigueur. |
| HORAIRE                | Variable ( jour/ soir) selon disponibilités                                                        |
| ENTRÉE EN FONCTION     | Dès que possible                                                                                   |

### NATURE DU TRAVAIL

Le Centre de services aux entreprises de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est à la recherche d'un(e) Formatrice, formateur en santé et sécurité au travail dans les établissements (SST).

Vous souhaitez contribuer à la prévention et à la sécurité en milieu de travail ? Joignez-vous à notre équipe pour animer des formations en Santé et Sécurité au Travail (SST) auprès d'un public varié provenant de différents secteurs d'activité. Le rôle consiste à transmettre des connaissances pratiques et réglementaires afin de promouvoir des environnements de travail sécuritaires et conformes aux normes.

### FONCTION DE L'ENSEIGNANT(E)

Sous l'autorité de la direction de l'établissement, les fonctions générales pour le formateur, formatrice en SST:

- Préparer et animer des formations en SST adaptées aux besoins des entreprises et des participants.
- Assurer la transmission des connaissances réglementaires et pratiques en matière de SST
- Utiliser des méthodes pédagogiques interactives pour favoriser l'engagement.
- Évaluer la compréhension des participants et ajuster l'approche en conséquence.
- Collaborer avec les instances de formation continue et les partenaires SST.
- Utiliser et une plateforme de formation à distance(Teams)

### QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

#### REQUISES

- Formation ou expérience en Santé et Sécurité au Travail ou domaine connexe.
- Expérience en animation de formation (en ligne et/ou en présentiel).
- Connaissance approfondie de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et des modifications récentes (loi 59).
- Maîtrise des rôles et responsabilités des comités SST et des mécanismes de prévention.
- Maîtrise de Microsoft Teams.

\*Les formateurs et formatrices retenus devront suivre la formation préparatoire. Cette formation sera rémunérée.

#### COMMENT POSTULER

*Prière de bien vouloir transmettre un bref curriculum vitae ainsi qu'une lettre où vous précisez, en quelques lignes, les raisons qui motivent ou supportent votre candidature.*

POUR POSTULER CLIQUER [ICI](#)

**Une entrevue de sélection sera planifiée avec les candidats retenus seulement.**

Le CSSPI est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, notamment, l'interdiction pour l'ensemble des membres du personnel scolaire de porter un signe religieux et l'obligation d'exercer ses fonctions à visage découvert.

